Nº 74

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1978-1979

Annexe au proces-verbal de la séance du 21 novembre 1978.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1979, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Maurice BLIN.

Senateur.

Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES (Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE Nº 37

IMPRIMERIE NATIONALE

Rapporteur spécial : M. Camille VALLIN.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (6° législ.): 565 et annexes, 570 (annexe 46) et in-8° 79. Sénat : 73 (1978-1979).

⁽¹⁾ Cette commission est composée de: MM. Edouard Bonnesous, président; Geosseros de Montalembert, Paul Ribeyre, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, r'ice-présidents; Joseph Raybaud, Modeste Legouez, Paul Jargot, Yves Durand, secrétaires; Maurice Blin, rapporteur général; Charles Alliès, René Ballayer, Roland Boscary-Monsservin, Jean Chamant, René Chazelle, Bernard Cho-hoy, Jean Cluzel, Marcel Debarge, Henri Dussaut, Marcel Fortier, André Fosset, Jean-Pierre Fourcade, Jean Francou, Henri Gœtschy, Gustave Héon, Marc Jacquet, René Jager, Tony Larue, Anleet Le Pors, Georges Lombard, Raymond Marcellin, Josy Moinet, Gaston Pams, Louis Perrein, Christian Poncele: Robert Schmitt, Camille Vallin.

SOMMAIRE

	P	age
Introduction	•••••	3
I. — Les recettes	•••••	5
II. — Les dépenses	•••••	8
A Les dépenses d'exploitation		9
B. — Les dépenses d'investissement		12
Examen en commission		17
Annexes		21

Mesdames, Messieurs,

L'Imprimerie nationale est un service public d'Etat à caractère administratif et commercial, rattaché au Ministère des Finances, aujourd'hui Ministère du Budget, depuis 1910 et régi dans son organisation et son fonctionnement par le décret n° 61-1138 du 4 décembre 1961.

Ses activités, qui sont nombreuses, peuvent être classées en deux grandes catégories :

A. - Les travaux administratits.

Cet établissement est chargé d'effectuer les travaux qui lui sont demandés par les différents Ministères et administrations, notamment l'impression:

- des affiches électorales officielles et des bulletins de vote des référendums :
- des bulletins officiels de certaines administrations, telles que la Direction générale des impôts et la Direction générale des douanes :
- des statistiques mensuelles et annuelles du commerce extérieur de la France ;
- des imprimés administratifs, sur lesquels les services rédigent les notes, décisions, correspondances, etc.;
- des annuaires téléphoniques des postes et télécommunications :
 - -- de tous les brevets d'invention déposés.

L'Imprimerie nationale a la possibilité de « sous-traiter » des travaux à des imprimeries du secteur privé lorsqu'elle ne peut, à certaines périodes, respecter les délais de livraison d'une commande ou lorsqu'elle ne dispose pas des équipements nécessaires pour la réalisation des travaux demandés.

Notons, en revanche, que:

- les billets de banque sont imprimés par les soins de la Banque de France;
- le Journal officiel, le Journal des Débats de l'Assemblée Nationale et du Sénat, la plupart des codes législatifs (Code des douanes, Code des pensions, Code rural, etc.) sont imprimés par la Direction des Journaux officiels, laquelle dépend directement du Premier Ministre.

B. — Les travaux divers.

Outre les travaux à caractère administratif, l'Imprimerie nationale édite:

- des ouvrages d'art ou de science;
- des ouvrages composés en caractères d'imprimerie anciens ou étrangers.

Il s'agit là de publications que les entreprises privées ne sont pas en mesure d'exécuter, soit parce que l'opération n'est pas rentable sur le plan commercial, soit parce que lesdites entreprises ne possèdent pas les caractères d'imprimerie nécessaires (caractère chinois, par exemple). Les frais sont supportés soit par les Pouvoirs publics, soit par les auteurs.

Ce service assure également la conservation d'une collection unique de poinçons (caractères d'imprimerie) et de gravures qui lui permettent de reproduire tous les ouvrages anciens, dans toutes les écritures connues.

L'Imprimerie nationale est dotée de l'autonomie financière mais ses activités donnent lieu à l'établissement d'un budget annexe, obligatoirement équilibré en recettes et en dépenses et inséré, annuellement, dans la loi de finances.

* *

Pour 1979, le budget annexe de l'Imprimerie nationale s'élève à 869 millions de francs contre 794 millions de francs en 1978 marquant ainsi une progression importante de 9,6 % contre 38,6 % pour l'exercice 1978. Il faut cependant rappeler le caractère exceptionnel de l'augmentation de l'année précédente liée à une évaluation plus réaliste des dépenses et des recettes qui étaient fréquemment sous-évaluées dans les budgets antérieurs à la suite de la hausse des coûts du papier et de l'augmentation des dépenses de personnel corrélatives à la hausse générale des prix.

I. - LES RECETTES

Les prévisions de recettes pour 1979 sont récapitulées dans le tableau ci-après, qui donne également la comparaison avec les évaluations retenues pour 1978.

NUME- ROS des cha- pitres.	NATURE DES RECETTES	EVALUA- TIONS prévues pour 1978.	EVALUA- TIONS prévues pour 1979.	DIFFE- RENCE entre 1978 et 1979.
		En	millions de f	ranes.)
	SECTION I		ſ	1
	Exploitation.			
70-01	Impressions exécutées pour le compte			
	des ministères et administrations publiques	I .	850.00	+ 73.00
70-02	Impressions exécutées pour le compte		050.00	+ 13.00
	des particuliers	1,00	1,00	,
70-03	Impressionus gratuites consenties en		1.	
	faveur d'auteurs par le Ministère de l'Education nationale	1	No.	
70-04	Ventes du service d'édition et de vente		Mémoire.	
	de publications officielles	12,00	14,00	+ 2,00
70-05	Produits du service des microfilms	Mémoire.	Mémoire.	•
72-01	Ventes de déchets	1,90	1,90	•
76 01 76 02	Produits accessoires	0,10	0,10	•
10-02	Prélèvements sur les ventes effectuées pour le compte des Ministères	2,00	2,00	,
78-01	Travaux faits par l'Imprimerie nationale	2,00	2,00	1
	pour elle-même et travaux et charges			
	non imputables à l'exploitation de	,		
PO 01	l'exercice	Mémoire.	Mémoire.	*
79-01	Augmentation de stocks constatés en fin de gestion	Mémoire.	Mémoire.	
	in de gestion	Menicite.	memone.	
	Pertes et profits.			
79-02	Profits exceptionnels	Mémoire.	Mémoire.	>
	Totaux	794,00	869,00	+ 75,00
	20.24.		***********	=======================================
	SECTION II			
	Opérations en capital.			
79-03	Dotation - Subvention d'équipement	Mémoire.	Mémoire.	*
79-04	Cessions	Mémoire.	Mémoire.	*
79-05	Diminutions de stocks constatées en			
F0.00	fin de gestion	Mémoire.	Mémoire.	, ,
79-06 79-07	Amortissements	13,98	16,62	+ 2,64
	« investissements »	24,90	18,78	6,11
	Totaux	38,88	35,40	- 3,47
	Totaux bruts pour les recettes.	832,88	904,40	+ 71,52
	A déduire : recettes pour ordre (vire-	002,00	8V1,10	T +1,04
	ment entre section)	_ 38,88	_ 35,40	_ 3,47
	Totaux nets pour les recettes.	794,00	869,00	+ 75,00
I	roman new pour res recettes.	182,00	008,00	7 10,00

Les recettes sont constituées à 98 % par les impressions exécutées pour le compte des Ministères et administrations publics. Ces recettes devraient atteindre 850 millions de francs, soit + 9,4 % par rapport à l'année dernière. Cette augmentation est liée à une prévision d'accroissement du volume de l'annuaire des abonnés au téléphone dont l'impression et le façonnage devraient produire des recettes s'établissant à environ 400 millions de francs.

Ces dernières années, les évaluations initiales des projets de lois de finances ont été généralement inférieures aux résultats, en raison notamment de l'accroissement de l'activité de l'Imprimerie nationale et surtout de la hausse sensible des prix et des salaires. En cours d'année, des modifications doivent y être apportées pour tenir compte de la situation réelle et des ouvertures de crédits correspondants sont effectuées par voie d'arrêté.

Le tableau ci-dessous retrace cet état de fait pour les années 1972 à 1977 :

ANNEE	EVALUATION des recettes.	MODIFICATION	RESULTATS constatés en fin d'exercica.
		En millions de francs.)
1972	226,5	, + 75,2	310,2
1973	296	+ 23,2	301,4
1974	380	+ 22	384,6
1975	403,5	+ 47,4	461,3
1976	482,1	+ 39,5	531,4
1977	549	+ 138,6	647,5

Une modification du programme de production de l'annuaire téléphonique est intervenue postérieurement à l'établissement du projet de budget 1977. Cette décision majorera très sensiblement (+ 97 millions de francs) les recettes effectives de l'année en cours au titre du chapitre 01-70 (70-01 nouveau).

Il en avait été tenu compte dans l'établissement du budget 1978. La majoration de 131 millions de francs (+ 24%) traduisait pour partie une évaluation croissante du volume de l'annuaire téléphonique et pour partie une hypothèse de hausse de prix modérée (+ 32 millions de francs).

Au titre des autres recettes — fort modestes — peu de modifications, les prévisions étant plus difficiles à faire : vente de déchets, produits accessoires.

Toutefois, il est prévu une progression de 2 millions de francs des recettes sur la vente des ouvrages du fonds de l'Imprimerie nationale fondée sur une hypothèse de hausse des prix de 6 % et un développement d'activité de 10 % environ (cf. annexe n° 1).

Le tableau ci-après donne, pour les huit dernières années, le montant des recettes constatées et le tonnage de papier utilisé.

Evolution de 1970 à 1977 entre les recettes constatées et la quantité de papier consommée par l'Imprimerie nationale.

ANNEES	RECETTES constatées (1).	TONNAGE de papier utilisé.
	(En francs.)	(En tonnes.)
1970	216 268 203	27 912
1971	243 000 316	31 124
1972	S40 735 539	37 582
1973	330 087 980	34 823
1974	410 156 094	33 330
1975	485 486 047	34 200
1976	563 772 718	37 500
1977	671 774 372	35 2 36

⁽¹⁾ Recettes brutes d'exploitation.

Le tableau comparatif ci-dessous permet d'apprécier le développement de la productivité de l'Imprimerie nationale :

	HEURES DE du personne		TEMPS MOYEN DE TRAVA pour 100 kg de papier.		
ANNEES	Nombre.	Indice.	En heures et en centièmes d'heures.	Indice.	
1960	3 383 745	100	21,08	100	
1965	3 857 072	113,9	15,99	80,3	
1970	3 662 055	108,2	13,12	62,2	
1971	3 620 243	106,9	11,63	55,1	
1972	3 738 177	110,4	9,94	47,1	
1973	3 562 447	105,2	10,23	48,5	
1974	3 664 505	108,2	10,99	52,1	
1975	4 063 800	120,1	11,88	56,3	
1976	3 974 145	117,4	10,59	50,2	
1977	3 788 122	111,9	10,75	50,9	

De 1960 à 1974, la productivité a pratiquement doublé. En 1975, celle-ci fut directement affectée par la mise en marche industrielle de l'usine de Douai et par la réorganisation concomitante de l'établissement parisien.

Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants que la relation entre le temps moyen de travail et la quantité de papier utilisée est influencée, tout particulièrement dans une entreprise polyvalente, par la répartition des travaux entre les différents procédés d'impression. Cette répartition est susceptible de varier d'une année sur l'autre en fonction de la nature des commandes passées et du volume des tirages demandés.

II. - LES DEPENSES

Les prévisions de dépenses pour 1979 sont récapitulées dans le tableau ci-après qui donne également la comparaison avec les crédits ouverts en 1978:

Prévisions de dépenses pour 1979 et comparaison avec les crédits ouverts en 1978.

NATURE DES DE	PENSES	CREDITS _			Services votés.		····	POUR	1979
		pour 19					Mesures nouvelles.		Total.
PREMIÈRE SECTION. — I	Exploitation.								
Achats					699 409		39 510		529 210 000
Frais de personnel					672 156	1'	19 492		252 165 087
Impôts et taxes			6 426		406 426 900 653	1 .	640 3 397		- 7 047 061 - 24 297 651
Transports et déplacements		1	9 653		599 477	1 .	578		10 177 63
Frais divers de gestion			5 155	-	395 155	1 '	303		
Amortissements et provisio	ns	. 13 98	4 165	13	984 165		2 637	870 +	16 622 03
Pertes exceptionnelles et									
ordre					moire.	١.	*		Mémoire.
Attectation des resultats	•••••	24 89	3 118	Mei	moire.	+	27 782	_	- 27 782 3 67
Totaux pour la section	n exploitation				657 441	+	94 342	559 +	869 000 000
A déduire (virements à la s	ection des on	<u>.</u>	erera	grun produce.	o en las les estada		·		
rations en capital)			7 283	13	984 165	_	21 420	237	- 35 404 402
Met mann lan dina									- 00 101 101
Net pour les dépe		1				l		- 1	
tion			1						
tion	••••••	755 12	2 717	760	673 276	+	72 922	322	833 595 596
tion		755 12	2 717	760	673 276	+	72 922	322	833 595 598
		755 12 SATIONS	2 717	760		<u> </u>	72 922 : PAIEM		833 595 596
NATURE	AUTORI					<u> </u>		ENT	833 595 598
	AUTORE de pros	SATIONS	v	otés		DE	PAIEM	ENT	
NATURE	AUTORI de proj	SATIONS Lamme.	v		CREDITS	DE	PAIEM	ENT	833 595 598
NATURE	AUTORE de pros	SATIONS Lamme.	v	otés	CREDITS	DE	PAIEM	ENT	
NATURE	AUTORE de pros	SATIONS Lamme.	v	otés	CREDITS	DE	PAIEM	ENT	
NATURE des dépenses. Deuxième section	AUTORE de pros	SATIONS Lamme.	v	otés	CREDITS	DE	PAIEM	ENT	
NATURE des dépenses. DEUXIÈME SECTION Opérations en capital.	AUTORE de pros	SATIONS Lamme.	v	otés	CREDITS	DE	PAIEM	ENT	
NATURE des dépenses. DEUXIÈME SECTION Opérations en capital. Augmentations de stocks	AUTORE de pros	SATIONS Lamme.	v	otés	CREDITS	DE	PAIEM	ENT	
NATURE des dépenses. DEUXIÈME SECTION Opérations en capital. Augmentations de stocks constatées en fin de ges-	AUTORE de pros	SATIONS Lamme.	v	otés	CREDITS	DE	PAIEM	ENT	
NATURE des dépenses. DEUXIÈME SECTION Opérations en capital. Augmentations de stocks constatées en fin de gestion (virement de la sec-	AUTORI de prog Votées pour 1978.	SATIONS Lamme. Demandées pour 1979.	Ve	otés 1978.	Service votés	es .	PAIEM	ENT	Total.
NATURE des dépenses. DEUXIÈME SECTION Opérations en capital. Augmentations de stocks constatées en fin de ges-	AUTORE de pros	SATIONS Lamme.	Ve	otés	CREDITS	es .	PAIEM 197 Mesu nouve	ENT 79 Ires elles.	Total. Mémoire.
NATURE des dépenses. DEUXIÈME SECTION Opérations en capital. Augmentations de stocks constatées en fin de gestion (virement de la section « Exploitation ») Immobilisations	AUTORE de pros Votées pour 1978. Mémoire. 33 270 000	SATIONS Lamme. Demandées pour 1979. Mémoire. 35 415 000	Ve pour Mén 38 2	noire.	Servic votés Mémoi 11 061	es licre.	PAIEM 197 Mesunouve	ENT 79 Ires Files.	Total. Mémoire. 35 361 000
NATURE des dépenses. DEUXIÈME SECTION Opérations en capital. Augmentations de stocks constatées en fin de gestion (virement de la section « Exploitation ») Immobilisations	AUTORI de prog Votées pour 1978.	SATIONS Lamme. Demandées pour 1979. Mémoire.	Ve pour Mén 38 2	otés 1978.	Service votés Mémoi	es l. 000	PAIEM 197 Mesu nouve	ENT 79 Ires Files.	Total. Mémoire.
NATURE des dépenses. DEUXIÈME SECTION Opérations en capital. Augmentations de stocks constatées en fin de gestion (virement de la section « Exploitation ») Immobilisations	AUTORE de pros Votées pour 1978. Mémoire. 33 270 000	SATIONS Lamme. Demandées pour 1979. Mémoire. 35 415 000	Ve pour 38 2 38 2	noire.	Servic votés Mémoi 11 061	es l. 000	PAIEM 197 Mesu nouve + 24 3	ENT 79 Ires Files.	Mémoire. 35 381 000
NATURE des dépenses. DEUXIÈME SECTION Opérations en capital. Augmentations de stocks constatées en fin de gestion (virement de la section « Exploitation ») Immobilisations	AUTORE de pros Votées pour 1978. Mémoire. 33 270 000	Mémoire. 35 415 000	Ve pour 38 2 38 2	noire. 205 000	Service votés Mémoi 11 061	es l. 000	PAIEM 197 Mesu nouve + 24 3	ENT 79 11res elles. 800 000 000	Total. Mémoire. 35 361 000
NATURE des dépenses. Deuxième section Opérations en capital. Augmentations de stocks constatées en fin de gestion (virement de la section « Exploitation ») Immobilisations Totaux Augmentation du fonds de roulement Totaux pour les opé-	AUTORE de proj Votées pour 1978. Mémoire. 33 270 000	Mémoire. 35 415 000	Ve pour 38 2 38 2	noire. 205 000 205 000	Mémoi 11 061	es	+ 24 3 + 24 3	ENT 79 ares elles.	Mémoire. 35 381 000 35 381 000 43 402
NATURE des dépenses. DEUXIÈME SECTION Opérations en capital. Augmentations de stocks constatées en fin de gestion (virement de la section « Exploitation ») Immobilisations Totaux Augmentation du fonds de roulement Totaux pour les opérations en capital.	AUTORE de pros Votées pour 1978. Mémoire. 33 270 000	Mémoire. 35 415 000	Ve pour 38 2 38 2	noire. 205 000	Service votés Mémoi 11 061	es	+ 24 3 + 24 3	ENT 79 ares elles.	Mémoire. 35 381 000
NATURE des dépenses. DEUXIÈME SECTION Opérations en capital. Augmentations de stocks constatées en fin de gestion (virement de la section « Exploitation ») Immobilisations Totaux Augmentation du fonds de roulement Totaux pour les opé-	AUTORE de proj Votées pour 1978. Mémoire. 33 270 000	Mémoire. 35 415 000	Mén 38 2 38 2 6	noire. 205 000 205 000	Servic votés	DE es 0000	PAIEM 197 Mesu nouve + 24 3 + 24 3	ENT 79 11res elles. 800 000 000 43 402	Mémoire. 35 361 000 35 361 000 43 403

A. — LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Elles se subdivisent en:

- dépenses de personnel et charges sociales : 30 %;
- dépenses de matériel : 63,5 %.

1" LES DÉPENSES DE PERSONNEL ET LES CHARGES SOCIALES

Les dépenses de personnel s'élèveront à 252 millions de francs, en augmentation de 11 % (25 millions de francs):

- au titre des mesures acquises (5,5 millions de francs); 2,6 millions de trancs sont la traduction financière en année pleine des mesures de revalorisation des rémunérations publiques jusqu'au 31 décembre 1978; 1,4 million de francs l'incidence corrélative des charges sociales;
- au titre des mesures nouvelles (19 millions de francs) sont destinés à couvrir l'incidence en 1979 des majorations de traitements.

En outre, il est prévu une création nette de 57 postes. L'effectif total employé par l'Imprimerie nationale devrait s'élever à 2827 personnes en 1979.

Rappelons que la valeur du point d'indice des traitements de la Fonction publique est passée de 116,53 F au 1^{er} juin 1977 à 128,97 F à compter du juin 1978, soit une croissance de 10,6% pour douze mois.

Sont intervenues depuis cette date deux augmentations (+ 2,5 % au 1^{er} septembre et 1,5 % au 1^{er} novembre) ainsi que l'intégration de 1,5 point d'indemnité de résidence dans la valeur du point d'indice à compter du 1^{er} octobre.

Les salaires du personnel ouvrier sont fixés depuis 1948 par référence aux accords régionaux conclus entre les fédérations patronales et ouvrières de l'imprimerie de labeur et de presse.

En ce qui concerne les salaires dans la branche « Labeur » à laquelle appartient la majorité du personnel ouvrier (95%), la valeur des 100 points s'établit ainsi au 1" juin 1978:

- à Paris, 12,7175 F contre 11,4709 F au 1" juin 1977 (+ 10.8%):
- à Douai, 13,1040 F contre 11,7852 F au 1° juin 1977 (+ 11,1%).

Dans la branche « Presse » la valeur du service pour six heures de travail qui était à Paris de 116,6220 F au 1^{er} avril 1977, s'établit au 1^{er} mai 1978 à 130,0389 F, soit 11,5 % d'augmentation pour treize mois. Rappelons qu'environ 5 % des ouvriers de l'Imprimerie nationale sont rémunérés au régime « Presse ».

Sur le plan des effectifs quelques modifications sont prévues pour 1979.

a) Personnel ouvrier.

Il est envisagé de recruter 90 ouvriers supplémentaires à Douai, ce qui porterait l'effectif dans cet établissement à 659 personnes. Il est prévu à cet effet une mesure nouvelle de 1,9 million de francs. La mesure est en outre partiellement gagée par les départs en retraite de l'établissement de Paris et de suppression d'emplois budgétaires (47).

b) Personnels administratif et technique.

24 postes sont créés, dont 9 pour l'établissement de Douai, soit un coût de 755 000 F. Mesure gagée en outre par la suppression de 4 emplois techniques et 10 emplois administratifs.

Les effectifs budgétaires des personnels de l'Imprimerie nationale sont les suivants:

	1978		1979 (perspectives).	
	Total.	Dont Douai.	Total.	Dont Doual.
Fonctionnaires d'administration centrale	250	65	264	66
Fonctionnaires techniques Contractuels	245 10	26 4	257 10	27 4
Personnels ouvriers	2 519	569	2 562	659
Total	3 024	664	3 093	756

Trois observations doivent être faites:

- on note une lente d'minution des heures supplémentaires, notamment dans l'établissement de Paris, liée à un meilleur aménagement du temps de travail;
- il est envisagé de modifier progressivement en accord avec les représentants des agents concernés le système de rémunération des agents de l'établissement de Paris pour passer d'un système où est pris en compte le rendement individuel à un système de rémunération mensualisée :
- enfin, à la suite d'une étude effectuée par le Ministère du Budget, il a été récemment procédé à une modification des modalités d'application du régime d'assurance maladie des personnels de l'Imprimerie nationale. S'il constitue un progrès il ne donne pas entière satisfaction à toutes les catégories de personnel. La mensualisation envisagée (cf. ci-dessus) devrait permettre de clore définitivement ce contentieux.

2° LES DÉPENSES DE MATÉRIEL

L'ensemble des « Achats » passe de 489,7 millions de francs en 1978 à 529,2 millions de francs en 1979, soit une augmentation de 39,5 millions de francs (+8%).

a) Le poste « Papiers et cartons » constitue pratiquement près de la moitié des achats (219 millions de francs, soit + 18,6 %).

Le tableau ci-dessous retrace, depuis 1970, l'évolution des crédits destinés à l'achat de papiers et cartons d'impression qui ont fait l'objet de marchés après appel d'offres :

	PTADCS.
1970	23 016 500
1971	40 966 800
1972	52 000 000
1973	70 000 000
1974	90 571 860
1975	115 443 172
1976	148 633 896
1977	169 135 710
1978	210 735 710

Après avoir atteint un sommet au mois d'octobre 1974, les prix de nombre de catégories de papier ont amorcé un mouvement de baisse jusqu'en début 1976. La liberté des prix accordée aux papiers d'impression en juillet 1976 n'a pu se traduire par une hausse dans les faits, le gel des prix étant intervenu le 15 septembre 1976. L'engagement de modération appliqué en février 1977 a limité la hausse à 8 % en 1977 et à 2 % depuis février 1978. La libération des prix qui vient d'être décidée est trop récente pour que l'on puisse en apprécier les conséquences. La hausse des crédits proposés tient compte à la fois d'une progression des prix et surtout d'une augmentation des besoins en quantité.

b) Le second poste important est celui de la sous-traitance (193,9 millions de francs, soit +3%).

Le montant des sommes payées à la sous-traitance devrait représenter 28,4% des recettes d'impressions de l'Imprimerie nationale contre 30,1 en 1978.

Globalement, le volume de la sous-traitance demeure stable, sous réserve du cas particulier de l'annuaire téléphonique pour lequel, malgré le renforcement notable du potentiel de production de l'Imprimerie nationale, il est fait appel à l'extérieur afin de ne pas concentrer de façon excessive sur un seul type de production les moyens de fabrication des ateliers de l'Imprimerie nationale (cf. annexe II).

Il existe dans le phénomène de sous-traitance une part incompressible due à la diversification accrue des techniques de fabrication et à la nécessité d'avoir recours à certains procédés dont la mise en œuvre, en temps annuel cumulé d'utilisation, ne justifie pas un investissement au sein de l'établissement d'Etat.

Par ailleurs, le volume de la sous-traitance est influencé par la régression de certains procédés de fabrication (composition chaude, linotype, ludlow) et le développement des techniques nouvelles (photocomposition, reprographie); en outre sa structure connaît nécessairement des fluctuations en raison des acquisitions de matériels nouveaux effectuées par l'établissement d'Etat lorsque l'évolution des commandes d'un même type le justifie.

B. — LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement prévues pour 1979 s'élèvent à :

- en autorisations de programme: 35.4 millions de francs;
- en crédits de paiement : 35,3 millions de francs.

Ces montants sont comparables à ceux de l'année précédente (35,3 millions de francs en autorisations de programme et 38,2 millions de francs en crédits de paiement).

	AUTORISATIONS de programme.	CREDITS de palement.
Frais d'établissement et grosses réparations.		
Usine de Paris	1 900 000 400 000	1 630 000 350 000
Usine de Paris, grosses répara- tions:		
Mécanique, révision rotative 500 000 Bâtiment 1 400 000		
Usine de Douai, grosses répara- tions:		
Mécanique		
Acquisition d'immobilisations.		
Usine de Paris	9 755 000 23 360 000	10 546 000 22 835 000
Usine de Paris, matériel, outil- lage:		
Photocomposition 7 000 000		
Composition manuelle et mécanique. 310 000	İ	
Préparation offset		
Reprographie		
Magasins des papiers 180 000		
Atelier du livre		
Divers	ì	
Matériel de transport		
Mobilier, matériel de bureau 220 000		
Aménagements, agencements, instal-		
lations 275 000		
Usine de Douai, matériel, outil- lage:		
Annuaire (rotative et équipements	j	
annexes)	ŀ	
Chembon 6 935 000		
Service d'édition et de vente de l'Im-		
primerie nationale		
Atelier de l'entretien	ļ	
Divers		
Matériel de transport	1	
Aménagements, agencements, instal-	1	
lations		
Totaux	35 415 000	35 361 000
	1	

[—] l'essentiel des crédits est affecté à l'usine de Douai en autorisations de programme — 23,3 millions de francs pour l'achat d'équipement, notamment la cinquième rotative et les équipements annexes (13,1 millions de francs), une machine Chambon (6,9 millions de francs).

L'usine de Douai dispose actuellement de trois rotatives lourdes affectées à l'impression de l'annuaire téléphonique:

- les deux premières ont été mises en service en 1974; (4,3 millions de francs chacune);
- la troisième, mise en service en juin 1978, 8,5 millions de francs, machine d'une capacité de production très supérieure aux deux précédentes, équipée de dispositifs spéciaux d'insonorisation.

Une quatrième rotative, du même type que la précédente a fait l'objet d'un marché conclu en mai 1978, pour un prix total de 8,8 millions de írancs; sa livraison est prévue pour le mois de juillet 1979.

Les crédits nécessaires pour l'acquisition d'une cinquième machine sont prevus dans les demandes d'autorisations de programme du projet de budget pour 1979.

La mise en service en juin 1978 d'un bâtiment de stockage de 9 000 mètres carrés destiné au stockage, à la préparation et à l'expédition des imprimés des Services extérieurs de la comptabilité publique, des impôts et des douanes a libéré une surface utile importante dans l'usine proprement dite. Celle-ci d'unc surface de plus de 40 000 mètres carrés comparable à celle de l'établissement parisien peut encore accueillir sans adjonction de bâtiment supplémentaire, un volume notable d'équipements nouveaux.

Les deux départements de production (rotatives lourdes et matériel en continu) ont consommé en 1977 12 000 tonnes de papier (+ 12 % par rapport à 1976) dont 5 839 tonnes pour la confection des annuaires téléphoniques.

Au total, les expéditions au départ de l'usine de Douai ont représenté 14 065 tonnes en 1977. Ces livraisons correspondent d'une part aux fournitures d'imprimés destinés aux comptables publics, aux Services extérieurs des douanes et d'autre part aux 64 000 commandes des administrations, des entreprises et des particuliers traitées par le service des ventes.

L'essentiel des investissements en cours (1977, 1978, 1979) est affecté à l'acquisition des équipements nécessaires (rotatives lourdes) à l'impression des cahiers d'annuaires téléphoniques.

En 1979, une nouvelle chaîne d'assemblage et de reliure sans couture alimentée par un système de manutention automatique sera mise en service : elle permettra de relier les annuaires les plus épais (6,5 centimètres de dos). L'acquisition de ce matériel de reliure à haut rendement est évidemment liée à l'augmentation des capacités d'impression du département annuaire.

Un effort important est prévu en ce qui concerne le département des petites rotatives. Il permettra de moderniser, développer et diversifier le parc de machines de ce département; — l'usine de Paris recevra 9,7 millions de frança (autorisations de programme) plus 1,4 million de francs pour des travaux de rénovation.

Il est prévu d'acquérir des équipements pour la photocomposition (7 millions de francs).

Il est envisagé de rationaliser le secteur de la préparation offset, de réétudier les circuits de la gestion du plomb et de réaménager divers locaux affectés à des fonctions techniques et administratives.

Indépendamment de travaux de rénovation générale de zones communes, il est envisagé d'agrandir et de rénover les locaux de la correction du département « Film », de certains services administratifs et financiers et du département entretien.

Les productions lourdes sont pour l'essentiel concentrées à Douai. L'équipement de Paris qui continue d'être renouvelé et modernisé est destiné à assurer en priorité et conformément à la mission traditionnelle de l'établissement, l'exécution des travaux qui comportent des exigences particulières d'urgence, de sécurité et de qualité ou mettant en œuvre des techniques de point (composition programmée par exemple).

La politique d'investissement menée par l'Imprimerie nationale doit permettre de poursuivre un développement significatif mais équilibré des activités de l'établissement. Elle conduit à maintenir un certain volume de sous-traitance compte tenu de la diversification des techniques et du risque de sous-emploi de certains équipements s'ils étaient acquis par l'établissement (cf. supra). En outre elle doit éviter la concentration sur une seule production (annuaires téléphoniques) de l'ensemble de ses investissements pour maintenir un développement satisfaisant des différentes techniques et pouvoir répondre à l'ensemble des commandes présentées par les administrations publiques.

A ce titre l'administration des Télécommunications et l'Imprimerie nationale entretiennent une étroite concertation pour déterminer l'évolution à terme du volume d'impression de l'annuaire compte tenu des prévisions de développement à moyen et long termes du réseau d'installations téléphoniques.

L'utilisation éventuelle de la téléinformatique pour les besoins de l'information des abonnés ne saurait interférer à court et moyen termes dans les besoins en annuaires. Les possibilités ouvertes dans ce domaine p. r le progrès technique ne seraient pas de nature à remettre en cause le rôle de l'annuaire téléphonique à échéance minimum d'une dizaine d'années.

EXAMEN PAR VOTRE COMMISSION DES FINANCES

Le mardi 10 octobre 1978, votre Commission des Finances a procédé à l'examen du budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1979.

Votre rapporteur a rappelé, en les analysant, les grandes caractéristiques de ce projet de budget annexe :

- il s'élève, en recettes et en dépenses, à 869 000 000 F contre 794 000 000 F en 1978, marquant ainsi une progression de 9,6 % contre 38,6 % l'année précédente;
- l'examen des recettes révèle notamment deux mouvements importants :
 - une progression des impressions exécutées pour le compte des administrations, qui passent de 777 000 000 F à 850 000 000 F (+ 9,4 %);
 - l'augmentation de la vente des ouvrages du Fonds de l'Imprimerie nationale (+ 2 millions de francs);
- les dépenses de personnel et de charges sociales sont prévues en augmentation, pour 1979, de 25 millions de francs, soit
 + 11 % :
- les dépenses de matériel et de fonctionnement sont en progression de 45 millions de francs destinés essentiellement aux achets de matières premières (+ 39,5 millions de francs);
- les dépenses d'investissements envisagées dans le budget de 1979 s'élèvent à 35,4 millions de francs en autorisations de programme et 35,4 millions de francs en crédits de paiement. Ces dotations doivent permettre la poursuite du renouvellement et de la modernisation du matériel de l'établissement de Paris et de développer l'équipement de l'établissement de Douai, notamment par l'achat d'une nouvelle grosse rotative pour faire face aux besoins nés du développement de l'annuaire téléphonique.

Dans la suite de son exposé:

— il a examiné les problèmes soulevés par le développement des commandes passées par l'administration des Télécommunications et la place tenue par la sous-traitance. Il a fait part de ses préoccupations quant à une éventuelle substitution de la téléinformatique à l'annuaire pour l'information des abonnés;

- il a évoqué différents aspects du dévoloppement de l'ensemble de l'établissement, plus particulièrement les besoins de renouvellement et de modernisation de l'usine de Paris, et les risques de saturation à terme de l'usine de Douai :
- il a souhaité que soit recherchée une plus grande diversification des activités de l'Imprimerie nationale, notamment par l'impression de livres scolaires et d'enveloppes administratives;
- après avoir rendu hommage au personnel de l'Imprimerie nationale, il a fait part de différents problèmes affectant la situation de tout ou partie des agents de l'établissement : règlement définitif du contentieux relatif au régime d'assurance maladie, aménagement de la sixième semaine, prise en charge des frais de transports lors de congés pour toutes catégories de personnels ressortissants des Départements d'Outre-Mer.

Au cours du débat qui s'est ouvert ensuite au sein de la commission :

— M. Edouard Bonnefous, président, après avoir évoqué les places respectives tenues par l'Imprimerie nationale et les imprimeries du secteur privé, s'est inquiété, sur un plan plus général, des conditions de concurrence que connaissent différents secteurs économiques du fait de pays tiers dans lesquels la protection sociale est, sinon inexistante, du moins incomparablement plus faible que dans notre pays.

Votre Commission des Finances, dans sa majorité, soumet le projet de budget annexe de l'Imprimerie nationale à l'appréciation du Sénat.

ANNEXES

ANNEXE I

Question. — Faire connaître la politique commerciale éventuellement suivie pour assurer la diffusion et la vente des ouvrages du fonds de l'Imprimerie nationale et ouvrages assimilés.

Réponse. — L'Imprimerie nationale a arrêté en juillet 1975 un programme d'édition actuellement en cours d'exécution :

- a) Collection littéraire « Lettres françaises » dirigée par P.G. Castex, membre de l'Institut (quatre titres parus; trois sous presse; trois en préparation);
 - b) Collection orientale dirigée par Louis Hambis (un titre paru en 1978);
- c) Collection « Voyages et découvertes » dirigée par Michel Mollat du Jourdin (un titre paru en 1978; un en préparation);
- d) Collection «Personnages» dirigée par J.-C. Allain (un titre paru en 1978; un sous presse; deux en préparation);
- e) Collection « Politique étrangère de la France contemporaine de 1871 à nos jours » dirigée par J.-B. Duroselle, membre de l'Institut (un titre sous presse; un en préparation).

En coédition avec le Ministère de la Culture et de l'Environnement, dans le cadre de l'Inventaire général des Monuments et richesses artistiques de la France, l'Imprimerie nationale publie les inventaires topographiques par canton (huit volumes parus; un sous presse; un en préparation) et les principes d'analyse scientifique (deux volumes parus; un sous presse).

Pour assurer la diffusion et la vente de ces ouvrages, l'Imprimerie nationale dispose de :

- l'Association des Amis de l'Imprimerie nationale, qui compte actuellement 2500 adhérents recevant trois fois par an un bulletin de liaison, Impressions;
 - trois magasins de vente dans Paris:
 - huit agents de diffusion opérant à l'échelon régional;
- des accords particuliers avec les libraires qui ont manifesté de l'intérêt pour les productions de l'Imprimerie nationale;
- un car de démonstration chargé de faire connaître l'Imprimerie nationale dans son histoire, ses activités industrielles et ses productions artistiques. Il est pourvu de moyens audio-visuels (dispositives et film);
- l'insertion de placards publicitaires dans les journaux de Paris et de province à l'occasion de numéros spéciaux consacrés au livre.

ANNEXE II

Question. — Fournir un tableau faisant apparaître par année depuis 1974 le volume des annuaires téléphoniques, la part confectionnée à l'Imprimerie nationale et son prix de revient en distinguant l'usine de Paris et l'usine de Douai, celle sous-traitée et le coût de cette sous-traitance.

Des modifications des conditions de fabrication sont-elles envisagées.

Réponse. — La fabrication des annuaires du téléphone selon un programme annuel aux délais stricts et relativement courts nécessite obligatoirement la mise en œuvre des moyens importants de l'Imprimerie nationale et le concours du secteur privé à différentes étapes de la réalisation.

La sous-traitance intervient depuis de nombreuses années pour la composition des annonces du téléphone réalisée partiellement par huit façonniers. Elle intervient au niveau de la préparation offset (confection des plaques) en période de surcharge. Elle se produit sous forme de délestage en cours de campagne au niveau de l'Impression ou du brochage en cas d'incidents mécaniques sur le matériel de l'Imprimerie nationale ou lors de revisions indispensables des machines. Elle se produit systématiquement lorsqu'il est fait appel à des techniques de fabrication non pratiquées par l'établissement d'Etac. Ainsi, en 1977 et 1978, la présentation des annuaires sous couverture pelliculée a entraîné le recours à trois fournisseurs spécialisés.

A côté de ces sous-traitances partielles et ponctuelles, il existe des sous-traitances totales — ou plus exactement presque totales — d'annuaires ou d'acomptes d'annuaires. En 1974 et en 1975, l'administration des Postes et Télécommunications a organisé directement la fabrication de trois annuaires dans le secteur privé. Depuis 1976, l'Imprimerie nationale assume la responsabilité de la totalité des campagnes d'annuaires, dont elle sous-traite une part à des fournisseurs désignés à l'issue d'un appel d'offres, selon un programme prévu plusieurs mois à l'avance.

Pour des raisons d'ordre technique, aucun annuaire n'est donc réalisé en totalité par l'Imprimerie nationale ou par une imprimerie privée. Si les usines de Paris et de Doual assurent l'impression et le façonnage d'un annuaire, annonces, plaques et pelliculage sont sous-traités en partie ou en totalité. Si les opérations d'impression et de façonnage sont conflées à un fournisseur privé, le film des couvertures, des encarts, de la partie administrative est fourni par l'Imprimerie nationale qui effectue également la composition en linotype de certaines parties professionnelles.

En outre, l'établissement d'Etat, maître d'œvere, commande les papiers nécessaires à l'ensemble de la campagne afin d'obtenir, aux meilleurs prix, et en priorité sur le marché français, une qualité homogène d'approvisionnement.

Sous réserve des précisions ci-dessus, c'est le nombre de feuillets imprimés qui donne la représentation la plus significative du volume de la production de l'annuaire assuré respectivement par les établissements de Paris et de Doual de l'Imprimerie nationale ainsi que par les fournisseurs extérieurs.

Pour les années 1974 à 1977 cette répartition est la suivante :

	MILLERS DE FEUILLETS de l'annuaire produits par :				
ANNEE	Imprimerie nationale.		Sous-	TOTAL	
	Usine Usine de Paris, de Doual. traitants.				
					l Début de l'activité de Douai.
1974	3 712 000	188 000	700 000	4 600 000	Sous-traitance directe par les PTT de trois annuaires départementaux (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne,
1975	3 015 000	903 000	640 000	4 560 000	, ,
1976	3 968 000	1 259 000	710 000	5 937 000	
1977	4 358 000	1 637 000	3 475 000	9 490 000	Augmentation massive du tirage de caris-alphabétique.

Sur la même base (millier de feuillets) — la seule qui puisse être retenue — la comparaison des coûts moyens pondérés de l'annuaire téléphonique s'établit comme auit pour l'année 1977:

- 1º Paris alphabétique :
- sur base Imprimerie nationale (Paris): 100;
- sous-traitance: 106.3.
- 2° Départements de la périphérie parisienne :
- sur base Imprimerie nationale (Paris): 100;
- sous-traitance: 100.8.
- 3° Autres départements :
- sur base Imprimerie nationale (Paris + Douai) : 100;
- usine de Paris : 87,7;
- usine de Douai : 114.1 :
- sous-traitance : 102.6.

Ces indications appellent un certain nombre de précisions.

Du point de vue du coût de leur fabrication, les annuaires téléphoniques départementaux sont loin de constituer un ensemble homogène et les écarts que font ressortir les indications ci-dessus traduisent en fait pour l'essentiel des différences dans les sujétions de fabrication.

C'est ainsi que le volume et surtout le tirage de chaque annuaire — qui varient dans des proportions importantes sulvant les départements — influent très sensiblement sur le coût unitaire. La détermination d'un coût moyen pondéré distinct pour chacune des trois catégories (Paris alphabétique, départements de la couronne, autres départements) limite, sans les supprimer complètement, les distorsions résultant des différences de volume et de tirage, notamment en ce qui concerne la dernière catégorie (autres départements).

C'est ainsi par exemple que le coût unitaire des productions de l'usine de Douai qui a porté presque exclusivement sur des annuaires départementaux de faible volume a été sensiblement majoré de ce fait, aussi bien au stade de l'impression (« calages » beaucoup plus fréquents) que dans la phase de finition (taux d'arrêt de la chaîne d'assemblage plus élevé, importance plus grande des manipulations, nombre de couvertures imprimées et pelliculées plus important en moyenne par millier de feuillets produits).

D'autres éléments ont également une incidence non négligeable sur les prix de revient, parmi lesquels il convient de mentionner :

- l'expérience acquise par les personnels participant à cette production très spécialisée:
- et surtout le taux d'utilisation des équipements affectés à la production de l'annuaire. C'est ainsi qu'en 1977 les rotatives de l'usine de Paris ont fonctionné généralement en trois services, régime qui n'a jamais été appliqué à l'usine de Doual;
- enfin, s'agissant d'une production lourde, on ne peut minimiser l'incidence sur les coûts de facteurs conjoncturels tels que les incidents mécaniques ou les difficultés résultant parfois de la qualité du papier.

Les équipements nouveaux dont l'usine de Douai a été ou sera dotée permettront à l'Imprimerie nationale d'augmenter en 1979 sa participation à la fabrication de l'annuaire téléphonique.

Les moyens de production de l'Imprimerie nationale seront affectés en priorité à la fabrication des annuaires les plus importants (en nombre de pages et d'exemplaires), la concentration sur un même lieu (à Paris comme à Douai) de plusieurs rolatives et d'une assembleuse à trente postes étant indispensable pour mener à bien — et dans des délais très courts — la confection de volumes de ce type.

La sous-traitance portera donc en priorité sur les annuaires de moyenne et faible importance, ce qui permettra — compte tenu du fait qu'aucune imprimerie française ne possède un potentiel disponible pour ce genre de fabrication comparable à ceiui de l'Imprimerie nationale — de faire participer un plus grand nombre de sous-traitants à la confection de l'annuaire.